



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

07 mars 2022

Mariclaraines, Mariclarains,

La dramatique actualité Ukrainienne, impose de réagir. Tous, autant que nous sommes, chacun à la mesure de ses capacités et moyens.

Ainsi, le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, afin d'étudier et arrêter les modalités d'aide de la commune, aux innocentes victimes de cette guerre.

Les personnes en capacité d'offrir un logement immédiatement disponible, sont invitées à se manifester par tous moyens auprès de la maire, en précisant leurs coordonnées exactes, ainsi que le nombre de personnes qu'elle peuvent accueillir. Ces offres seront ensuite centralisées au niveau de la Préfecture, pour suite à donner.

Vos dons de produits de première nécessité, peuvent être portés à la mairie du Fousseret, aux heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h45 à 12h15 et 14h00 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Ces produits seront envoyés le 12 mars, vers le Marché d'Intérêt National de Toulouse, à destination des réfugiés Ukrainiens, qui sont actuellement en Pologne.

Sont prioritaires : les vêtements chauds pour enfants et adultes, les couvertures et sacs de couchages, les produits d'hygiène, poudre de lait pour nourrissons, produits hygiène féminine, compresses stériles, pansements, gel hydroalcoolique, masques.

N'hésitez pas à partager vos suggestions, ou initiatives de soutien.

Plus près de notre quotidien, le raccordement de nombreux foyers à la fibre optique est en cours. Certaines habitations sont éligibles, mais se heurtent à des obstacles pratiques, tels que l'absence d'installations suffisantes, sur le domaine public. En cas de difficultés persistantes, veuillez vous rapprocher de la mairie.

La distribution du signal final de la fibre vers les habitations se faisant en aérien, c'est l'occasion de rappeler qu'il est de la responsabilité des propriétaires, d'entretenir et élaguer les haies en bordure du domaine public, afin d'éviter l'arrachage des lignes.

Les habitants et usagers du centre du village l'ont sans doute remarqué : depuis trois semaines, un salon de coiffure itinérant stationne devant la salle des fêtes, tous les mercredis. « Ô Cocon de Nat » vous y reçoit de 9h à 19h, avec ou sans rendez-vous. Pour plus d'informations, contacter le 06 78 03 65 97.

A partir du mardi 8 mars, « Lily Vadrouille », sera près de la salle des fêtes tous les quinze jours, de 16h à 19h. Il s'agit d'une épicerie ambulante, de produits locaux en vrac. Informations et renseignements au 06 49 62 73 35.

Téléphone : 05 61 98 51 65 - fax : 05 61 98 31 32 Courriel : mairiemarignaclasclares@orange.fr

Jours et heures d'ouverture : lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures – permanence du maire samedi de 10 heures à 12 heures, sur rendez-vous.

Soutenons ces initiatives locales.

En vue des prochaines élections présidentielles, je fais de nouveau appel aux volontaires pour la tenue du bureau de vote. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs numéro de téléphone et une adresse de courriel, à la mairie. Le bureau de vote est tenu en binômes minimum, par tranches de deux heures. Un formulaire de sondage permet à chacun de se positionner sur ses créneaux de disponibilité.

Un sondage avait été réalisé en vue de l'installation d'un dépôt de pain. La Boulangerie intéressée n'a finalement pas souhaité donner suite, pour des raisons indépendantes de la viabilité de l'initiative. Nous sommes à la recherche d'un nouveau partenariat.

Meilleures salutations,
Votre maire,

Anicet AGBOTON